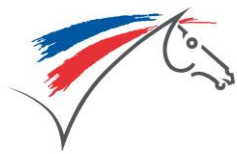


PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

**-- Commission Pony-Games --**  
**Compte rendu de la réunion**  
**du 10 octobre 2019**

Sont présents : Sabine BARBIER, Julien SEVILLA, Alexia SERROR, Marie MULLER, Amandine NAVOIZAT, Sylvie MULLER, Cécile ETIENNE (qui remplace Anaïs BLANCHONG), Marie-Anne DEBLIQUY

Sont invités et présents : Sylvie MARTINEZ, Philippe LATAPIE, Mathias HEBERT

Il est 09h00, Sabine BARBIER ouvre la séance et remercie les personnes présentes. Les points de l'ordre du jour peuvent être abordés.

Julien rappelle à l'ensemble de la commission qu'il y a beaucoup de points à voir ce jour.

Il rappelle que la réunion des calendriers pour les concours de Pony-Games de la saison 2019-2020 aura lieu comme convenu, vendredi 11 octobre à 20h à Aix. Julien rappelle également que la priorité des dates sera donnée comme annoncé précédemment aux organisateurs présents lors de la réunion.

Il présente également à l'ensemble de la commission, Mathias HEBERT, CTN en charge du Pony-Games à la fédération française d'équitation.

Julien propose de commencer par ce point de l'ordre du jour, ce qui permettra aux membres d'échanger avec Mathias sur les sujets qu'ils souhaitent.

Mathias commence par se présenter et propose à l'ensemble des membres de parler des points de règlements qui ont été modifiés.

La commission échange donc successivement sur les sujets suivants :

- Création de nouvelles catégories, dont les majors mais également de l'indice 3

Alexia se positionne concernant la différence d'âge en club qui peut varier de 15 à 34 ans. Elle met l'accent sur les différences physiques qui peuvent intervenir entre ces deux tranches d'âge. Sylvie MARTINEZ n'est pas d'accord et pense que les nouvelles catégories d'âge sont bien réparties. Sabine insiste sur le fait qu'il faut veiller à ce que les clubs ne sous-classe pas leurs cavaliers.

Marie interroge également Mathias sur le fait qu'il n'y ait pas de séries 3 pour les cadets et les juniors.

- La rentabilité du Pony-Games pour les clubs et pour les organisateurs.

Chaque membre donne son avis.

- Les membres de la commission souhaitent discuter avec Mathias, d'une future obligation de posséder un diplôme d'encadrement pour rentrer sur un terrain de PG.

Chaque membre donne également son avis. Alexia, Marie et Sylvie MULLER exposent leurs arguments.

- Modification des jeux choisis. Sylvie MARTINEZ trouve que d'avoir créé une nouvelle catégorie est une bonne idée mais elle trouve que les jeux choisis dans chacune de ses catégories sont inadaptés.

Alexia et Marie sont d'accords.

- Développement du Pony-Games en France.

La discussion intervient pour trouver des solutions pour tenter de faire venir des nouveaux clubs en Pony-Games.

Sabine trouve le règlement trop compliqué pour de nouveaux enseignants.

- Proposition de scénarios concernant les différents championnats en paire et en équipe.

Les membres échangent sur ce sujet.

Alexia propose à Mathias un autre scénario. Il en prend bonne note.

- L'utilisation de martingale fixe.

Les membres souhaitent savoir si une martingale fixe peut être fixée sur une muserolle autre que française.

Cécile donne son point de vue sur comment déterminer une muserolle française.

- Juges de ligne et placeurs

Sylvie MULLER donne son avis sur le nombre et les compétences des juges de ligne. Mathias et la commission discute autour de ces sujets.

Julien remercie Mathias pour toutes ces précisions réglementaires et le remercie d'avoir pu rejoindre cette commission régionale.

Avant de clôturer la réunion, Julien souhaite revenir sur les autres points de l'ordre du jour.

Il soumet à la commission l'idée d'organiser comme l'an passé, 2 formations de juges. La commission est d'accord. Elle souhaite que ce soit lui qui intervienne. Julien est d'accord. Il leur fera des propositions de dates par mail.

Sabine aimerait que nous partions sur un nouveau modèle avec des vidéos. Julien va étudier ceci.

Julien souhaite savoir si la commission serait d'accord pour acheter le jeu du Hoopla. L'ensemble des membres est pour. Il s'en occupera donc avec Sabine.

Pour des raisons d'ordre pratique, Sabine souhaiterait que le matériel du CRE actuellement entreposé à Istres, soit entreposé ailleurs. L'ensemble de la commission n'émet aucune réserve.

Philippe explique qu'il ne trouve pas judicieux que celui-ci soit entreposé à Pastré. Marie et Sylvie MULLER se propose donc de l'accueillir à Miramas. Cette idée est soumise au vote. La commission l'adopte à l'unanimité.

Julien se charge de faire passer l'information au CE d'Istres via le CRE.

Julien explique brièvement en quoi pourrait consister le projet Ride & Fun du CRE. La commission semble adhérer. Par manque de temps, le sujet ne pourra être débattu.

Il se chargera donc d'envoyer un mail à l'ensemble des membres pour connaître leurs souhaits concernant cet événement.

De même, Julien se propose par manque de temps d'envoyer à l'ensemble des membres un mail contenant l'ensemble des sujets qui n'ont pas pu être débattus, à savoir : Budget commission, évolution des engagements de PG en PACA, Événement « à cheval 06 ».

Il n'y a plus de questions.

Il est 12h45, Sabine BARBIER remercie les personnes présentes et clôt la réunion.